



## **Relevé de décisions**

### **Réunion du Comité Directeur**

### **2 décembre 2023 – LA MOTTE SERVOLEX**

**Présents en présentiel :** Joël DHUMEZ Président, Isabelle COQUIARD, Céline DAUL MECHOUAR, Christine DE PESTEL, Gilles LE DUIGOU, Yvon NUGEL, André MONROCHE, Stéphane MUNOZ, Geneviève PETEY, Rodolphe REDON, Corinne SOULIÉ, Philippe SUISSE, Alain SZENICER, Sarah TRIBOU.

**Présent par visioconférence :** Virgile RENAUDIE

**Absents excusés :** Liliane LAURENT, Alice DE ROBILLARD, Ricardo SALAS RIVERA

**Président de Ligue :** Christian AUDIE

**Invité de droit :** DTN – Hugues RELIER

**Invité :** Le Responsable des Services – Guillaume LIVONNEN

**Début de séance :** 14H30

Le Comité Directeur de la Fédération Française de SAVATE boxe française & D.A, lors de la séance du 2 décembre 2023, après avoir délibéré,

## **DÉCIDE**

- + Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 9 septembre 2023**  
→ **Approuvé à l'unanimité**
  
- + Secteur Formation – Juge Arbitre de Ligue**  
Proposition : réintégrer la formation de juge arbitre de Ligue dans la formation de moniteur fédéral de SAVATE qualification boxe française.  
→ **Approuvé à l'unanimité**
  
- + Secteur Formation - Monitorat pour les professeurs d'EPS**  
La Direction Technique Nationale et la Commission Emploi formation et partenaires sociaux souhaitent faciliter la continuité éducative par un aménagement plus important du monitorat fédéral de SAVATE et mieux adapté à cette catégorie.

Pour cela, nous proposons une équivalence « directe » sur présentation d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience du candidat en matière d'enseignement de la SAVATE boxe française, de connaissance du milieu fédéral et de son niveau de pratique. Cette évaluation sera conduite par la DTN (niveau national). En cas d'évaluation positive, le candidat obtient le monitorat fédéral de SAVATE qualification boxe française, sous condition de prise de licence fédérale.

En cas d'évaluation négative, le candidat doit suivre une formation de 2 jours, dans un premier temps dispensé nationalement puis, si possible, déléguée aux ligues régionales. A l'issue de la formation, le candidat obtient le monitorat fédéral de SAVATE qualification boxe française, sous condition de prise de licence fédérale.

→ **Approuvé à l'unanimité**

#### **Secteur Formation - Monitorat pour les enseignants de sport de combat**

La Direction Technique Nationale, en lien avec la Commission formation, emploi et partenaires sociaux, propose un aménagement du monitorat fédéral de SAVATE qualification boxe française pour les enseignants de la FF Boxe et de la FFKMDA. Cet aménagement doit être suffisamment facilitant pour attirer les enseignants de ces disciplines tout en garantissant un niveau de pratique et d'enseignement conforme aux exigences de la SAVATE boxe française et DA.

De ce fait, nous proposons aux enseignants certifiés de la FF Boxe et de la FFKMDA, d'obtenir le monitorat fédéral de SAVATE qualification boxe française dès lors :

- Qu'ils possèdent le gant rouge (garantissant un niveau technique minimum)
- Qu'ils valident l'UC2 (garantissant un niveau d'enseignement conforme)
- Qu'ils se présentent et valident l'examen du monitorat (attestant de leur niveau)

→ **Approuvé à l'unanimité**

#### **Secteur Formation – Organisme de formation fédéral**

Proposition de dénommer l'OF et de déposer ce nom à l'INPI : « PUGIFORMA »

→ **Approuvé à l'unanimité**

#### **Savate Défense en coordination avec les commissions « SAVATE défense » et « Formation, emploi et partenaires sociaux » - Annexe 13**

Proposition : autoriser la pratique de la SAVATE défense pour les - 16ans sous réserve d'encadrement par un moniteur fédéral obtenant la certification complémentaire en SAVATE défense « Enseignement Jeune Public »

→ **Approuvé à l'unanimité**

#### **Date de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

Proposition du 16 juin 2024

→ **Approuvé à l'unanimité**

✚ **Date de l'Assemblée Générale Elective :**

Proposition du 24 novembre 2024

→ **Approuvé à la majorité : 2 contre. 0 abstention**

✚ **Divers :** dans le cadre des travaux situés dans la pharmacie de l'immeuble du siège fédéral, la société représentant le propriétaire du local (Louvre Capital) souhaite accéder à notre cave afin d'évaluer la possibilité d'installer une évacuation d'eau (toilettes)

→ **Non à l'unanimité**

✚ **Validation des statuts de la ligue de Guyane :**

→ Après quelques modifications : **Approuvé à l'unanimité**

✚ **Validation de la commission de discipline des Hauts de France :**

→ **Approuvé à l'unanimité**

✚ **Commission de surveillance des opérations électorales :**

**Composition :** Rachid BOUDJENAH, Xavier CHANIAL, Pascal DE PESTEL, Mokhtar BOUQDIB, Éric MONNIN

**Approuvé à l'unanimité**

**Fin 18h15**

**Le Secrétaire général, Philippe SUISSE**



**Le Président, Joël DHUMEZ**

